

L'ABOLITION DE LA PRISON

*SIGNIFIE-T-ELLE L'ABOLITION DE LA
JUSTICE, DU DROIT ET DE TOUTE SOCIÉTÉ ?*

Discours anti carcéral de
Catherine Baker

Ce texte, lu par Catherine Baker au congrès abolitionniste d'Amsterdam en juin 1985, fut publié notamment par les éditions du Ravin Bleu en 1995.

CONTRE LES PRISONS

Nous vivons une époque cynique et les choses en sont simplifiées pour ce qui est des prisons. Le temps est passé où l'on imaginait qu'à l'intérieur des murs, le condamné allait « devenir meilleur ». Plus personne n'ose tenir ce discours, et même les professeurs en institution pénitentiaire les plus niais et les journalistes qui s'en font l'écho reconnaissent que si la culture inculquée à quelques très rares détenus leur donne les moyens de mieux exprimer leurs désirs, elle n'en serait que plus profitable, dispensée aux mêmes exceptions, en dehors de la prison.

Aujourd'hui, on dit à voix bien haute que les oubliettes sont des oubliettes, les cages des cages et qu'on n'a rien à faire de ceux qu'on enferme, l'essentiel étant non de leur faire du bien, mais de bannir à l'intérieur des frontières les délinquants. On les supprime purement et simplement. C'est pourquoi les courtes peines apparaissent comme ineptes, totalement vides de sens.

Au contraire, les longues peines correspondent parfaitement à la volonté collective de meurtre. Si la peine de mort a disparu dans quelques pays, c'est qu'elle était trop exceptionnelle. Ce n'était pas la mort qui semblait indécente mais tous les chichis qu'on faisait autour d'elle. À tel point que ceux qui se disent, de par le monde, révolutionnaires, envisagent toujours sereinement la mort pour les ennemis de leur liberté ; du général d'armée au terroriste en passant par l'auteur d'un hold-up et le policier, tout le monde s'accorde sur l'adage « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ».

La mort de ceux qui vous empêchent de vivre n'a jamais effrayé personne à condition qu'on n'en fasse pas tout un plat (si les habitants de Philadelphie en mai 1985 ont exprimé leur mécontentement, ce n'est pas parce que la police a largué une bombe incendiaire sur une maison de gens que les voisins avaient dénoncés comme vivant trop salement, mais parce que, ce faisant, ils ont détruit une partie du quartier).

Ainsi la prison est la mort idéale puisqu'elle élimine en masse ceux que, par la mort physique, la société ne pourrait tuer qu'en très petit nombre. Économie d'émotion.

Seulement il y a un énorme problème, un problème capital qui rend inadéquat à notre société moderne ce système éliminatoire. C'est qu'à part ceux qui se suicident (qui se font donc « justice » eux-mêmes), les autres, dans la plupart des pays, sortent un jour.

Ce n'est pas le lieu ici d'analyser comment on en est arrivé à cette aberration, mais le fait est que la prison loupe d'un cheveu sa vocation : la mort qu'elle dispense ne dure que quelques années ou quelques décennies. L'enfermement carcéral va rarement jusqu'au bout de sa logique, ne serait-ce que parce que la société doit bien reconnaître une échelle des peines qui corresponde à sa propre échelle des valeurs. Le crime a effectivement une valeur monétaire : tromper sa femme n'est pas punissable par la loi alors que tromper son associé est passible des tribunaux, la « légitime défense » joue dans le sens gendarme contre voleur et non voleur contre gendarme, tuer pour voler est plus grave que tuer par colère, enfin on est plus lourdement condamné quand on vole vingt millions que lorsqu'on en vole un, autant d'exemples de la valeur marchande attribuée au délit par les juges.

Donc les prisonniers sortent. L'incarcération les aura, au moins, « énervés ». Aucune personne sensée ne peut supporter l'idée de vivre avec des gens qu'on a sciemment rendu angoissés, violents, en rage. Ainsi la prison non seulement ne protège pas les « braves gens » des malfaiteurs, mais déverse quotidiennement dans la société non incarcérée des délinquants étiquetés comme tels et provoqués comme tels. Il est absolument faux que la prison sécurise qui que ce soit. Le bien-être qui résulte parfois de son existence dans l'esprit de quelques-uns ne correspond nullement à un désir de sécurité mais de vengeance. Ce que ceux-là veulent, ce n'est pas la prison mais une punition et c'est pourquoi ils ne s'opposent nullement à l'abolition des prisons pourvu seulement que celles-ci soient remplacées par autre chose de « mieux ».

L'opinion publique n'existe pas, elle ne recouvre que les forces de pression dont les médias se font l'écho ; or petit à petit l'idée de quelques gestionnaires est reprise dans les susdits médias que la prison ne sert à rien et surtout qu'elle pêche par son archaïsme : elle n'est pas rentable. Lors des émeutes de mai 1985 en France, les journaux considérés comme les plus réactionnaires posaient la question qui est l'objet même de ce congrès et le *Parisien libéré* par exemple écrivait en première page en gros caractères : « Il est vrai que la prison ne sert à rien, mais par quoi la remplacer ? »

Ainsi, l'abolition des prisons va dans le sens de l'histoire. Nul doute que le questionnement sur le bien-fondé de la prison n'ait, en cette dernière décennie, été largement diffusé tant parmi les « spécialistes » (criminologues, sociologues, éducateurs, psychologues) que parmi leurs relais habituels (journalistes et politiciens).

Il convient d'être conscients du fait que ce congrès est moderne. Il semblerait qu'on s'achemine vers ceci : on supprime la prison dans 80 % des cas pour lesquels on cherche des solutions de rechange.

Pour les 20 % d'individus considérés comme dangereux, on renforce le côté éliminatoire soit en inventant des peines de mort « non traumatisantes » (la piqûre), soit en enfermant réellement à vie des délinquants, soit en les considérant comme des malades mentaux qu'on peut ou non « rendre » guéris, calmés à la société. L'accord qui se fait sur la nécessité de commencer l'abolition de la prison par celle des courtes peines tient peu compte du corollaire immédiat de cette affirmation consistant à enfermer les 20 % qui resteraient (ou 30 % ou 3 %, les chiffres ici seront l'objet des marchandages qu'on peut imaginer) dans le mot « dangereux ». Boucs émissaires, symboles, ceux-là seraient le jouet d'une sinistre mise en scène plus haineuse encore qu'aujourd'hui. On ne peut envisager de « libérer les petits délinquants » sans vouloir dire qu'il ne faut pas libérer les délinquants considérés comme sérieux.

Quand on parle de réduire le temps d'incarcération, on veut une fois de plus « adoucir la punition », rendre la peine « plus supportable ». Mais il faudrait s'interroger sur cette absurdité qu'il y a à vouloir réduire la souffrance infligée justement par la justice.

Les réformistes, qu'ils soient mus par la simple rentabilité ou par des raisons dites humanitaires, ont en commun d'être des modernes. Le réformisme est ce qui permet à la prison de durer. Rendre la prison aujourd'hui plus vivable, signifie la rendre mieux adaptée. Pas mieux adaptée aux gens d'ailleurs, mais mieux adaptée à une époque. La modernisation de la punition ne peut se faire que parce que des âmes charitables et des esprits éclairés se donnent la peine de réfléchir à une façon moderne de punir.

D'où l'idée qu'il faut trouver une solution de rechange à l'enfermement.

CONTRE LE JUGEMENT

D'autres que nous feront, nous l'espérons, la critique du système des amendes ou du travail forcé « librement consenti ». Nous nous bornons à remarquer qu'il s'agit là de punitions vieilles comme le monde et que leur côté moderne tient uniquement à leur cynisme.

Plus intéressantes apparaissent les solutions de remplacement, non à la punition, mais au jugement.

On a dit des « négociations » entre victimes et auteurs d'actes délictueux qu'elles étaient à la prison ce qu'est la diplomatie à la guerre.

En tant qu'abolitionnistes, nous sommes sensibles à cette volonté, si l'on veut supprimer la prison, d'éviter tout appareil judiciaire et toute sanction. Nous reconnaissons aussi l'intérêt de chercher la conciliation aussi bien du côté de la victime que du côté de l'auteur de l'infraction.

Cependant, nous ne sommes pas certains que le délinquant pas plus que la victime auront envie d'un arrangement amiable. Certes le non-délinquant, *a priori*, n'a pas attendu de passer un jour en « conciliation » pour réaliser l'accommodement qui lui a permis d'admettre les règles sociales. Le délinquant, celui qui n'accepte pas le jeu, aura-t-il la volonté de pactiser, collaborer ou fraterniser avec l'ennemi (nous ne parlons évidemment pas ici de la victime mais de tout l'appareil social de soutien à la victime).

Nous posons donc la question de ce système, de la systématisation de ladite conciliation. Qui serait conciliateur ? Des professionnels de la réconciliation ? Des psychologues ? Des bénévoles ? Quels intérêts défendent-ils ?

Nous refusons tout enfermement. La vie hyper-policée qu'on nous propose, où des gens s'arrogeront le droit de comprendre ce qui nous a fait agir, ressemble trop à l'enfermement du contrôle social tel qu'il existe déjà dans certains pays monstrueusement développés. Les travailleurs sociaux, psychologues, médecins qui estiment de leur devoir de raccommoder les trous du tissu communautaire ne le font que par souci de préserver non leur

propre bonheur mais la survie des systèmes dont ils ne veulent être que les équipes d'entretien.

En revanche, nous pouvons parfaitement admettre et souhaiter que chacun puisse compter sur des gens qui s'associeraient à lui pour l'aider à résoudre une situation conflictuelle, à la seule condition que cette aide soit ponctuelle, singulière, individualisée, et c'est pourquoi nous nous méfions des instances de conciliation qui ne seraient qu'une nouvelle institutionnalisation des rapports. Car nous souffrons tous, par-dessus tout, de ne pouvoir créer des relations qui ne soient pas immédiatement réduites à des rouages sociaux.

Les conflits ne sont pas appréhendés par ceux qui les vivent mais par des instances dites « objectives » qui, en réalité, font de nous tous des objets.

Nous n'avons pas à nous décharger sur la société de nos indignations ni de nos jugements. Il est bien certain que des actes ou des comportements nous émeuvent et nous scandalisent, mais nous ne nous estimons pas « payés de nos peines » par la mise en route d'une machine qui ne s'intéresse pas plus à ce qu'a de particulier mon jugement qu'à ce qu'a de particulier le jugement de son acte par son auteur. La justice est rendue en notre nom, c'est-à-dire à notre place. Mais si l'on peut prendre ma place, je n'existe plus. Jamais on ne pourra évoquer le problème de la justice sans regarder en face l'unicité de chaque être : assassin, victime ou juge, personne ne peut se mettre à la place de l'autre.

La question « que faire des criminels ? » est le type même de question qui fait des « criminels » des êtres abstraits. Abstraits de leur être, les supposés criminels ne sont qu'un tout petit élément d'eux-mêmes, ils ne sont pas des individus, c'est-à-dire « les êtres qui ne sauraient être divisés sans être détruits ».

Cette question qui semble tant passionner les foules doit donc être radicalement repensée. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'une entité sociale abstraite peut faire d'une autre entité sociale abstraite mais de voir ce que chacun (moi, vous) a à faire face à quelqu'un qui s'attaque à lui (à moi, à vous). La seule bonne question est de savoir comment, moi, je puis n'être ni criminel ni victime.

De loin, le plus grave danger qui nous guette est la perte totale de notre singularité. Nous, abolitionnistes, voulons redire que nous sommes contre l'incarcération, contre tout système pénal parce qu'il y a là-dedans une monstrueuse tromperie : au nom de tous et de chacun, nous sommes jugés innocents ou coupables, nos actes sont digérés dans le social et tout ce que nous sommes n'est pris en compte qu'après cette digestion, là où nous ne sommes plus nous-mêmes mais un élément indéfini du seul tout, le « corps social », chacun étant renvoyé à sa place assignée de membre fonctionnel : assassin, journaliste, femme, bandit, enfant, etc.

« Que faire des criminels ? » est une question criminelle, une question qui perpétue le piège dans lequel nous ne voulons pas tomber, ce piège consistant à nier l'individu de siècle en siècle.

Si l'on découvrait ici, en ce moment, un terroriste venant de déposer une bombe dans une salle, nous pourrions, chacun, se poser la question « que ferons-nous, lui et moi ? » mais déjà apparaîtrait choquante la phrase « que ferons nous l'un de l'autre ? »

Comment agir donc dans l'urgence pour échapper à la mort ? Celle que m'aurait destinée un poseur de bombe mais celle aussi ou me condamne toute vision des choses faisant de moi une parcelle interchangeable qui me tue en tant qu'individu ?

Nous ne disons pas que cette société est mal faite et qu'après la révolution, ça ira mieux. Les révolutionnaires qui se demandent comment aborder le problème de la délinquance dans la future société continuent ainsi à poser comme une irrécusable donnée qu'il faut un système de régulation des rapports permettant à leur machine sociale de tourner. Ce système judiciaire existe bel et bien aujourd'hui et mettre des juges rouges, verts ou noirs à la place des blancs ne peut intéresser les abolitionnistes.

L'idée qu'au sein d'une économie intelligente les progrès techniques pourraient amener une satisfaction telle que plus personne n'aurait envie de s'opposer à cet âge d'or n'a plus cours. On sait par ailleurs que les anarchistes ne peuvent plus préconiser sans une absurde hypocrisie le bannissement puisque aucune société ne peut concevoir de garder en elle des asociaux sans vouloir, d'une manière ou d'une autre, les socialiser.

A la question : « Que faire de ceux que la société ne pourra pas récupérer et qu'elle considère donc comme l'ultime degré de son ordure ? » nous pensons qu'il n'y a qu'une solution : cesser de vouloir socialiser. Par quoi remplacer la torture ? Par quoi remplacer la prison ? Par quoi remplacer le jugement ? Par rien.

Ces trois questions restent interchangeable parce que toutes supposent qu'il faut casser ce qui ne se plie pas. Nous refusons totalement de nous demander « comment casser ? » Le retournement que nous faisons nôtre consiste à se demander « comment ne pas plier ? » En ce sens, la délinquance nous touche. Elle nous intéresse dans ce qu'elle exprime d'irrécupérable et non dans ses formes qui portent presque toujours l'empreinte des rapports sociaux normaux les plus épouvantables (sexisme, violence, valorisation du chef, de l'argent, etc.).

Nous, abolitionnistes, avons d'autres ambitions que le maintien des systèmes sociaux quels qu'ils soient. Nous ne souhaitons pas l'isolement, cela va sans dire, car que ferions-nous ici ? Nous voulons réfléchir à plusieurs aux moyens de vivre à plusieurs hors des systèmes préexistants.

C'est la communauté qui secrète l'isolement. Dans toute idée de communauté — nous devons le répéter — apparaît que chacun n'est que l'infime partie du seul être complet qu'est la communauté : l'homme est donc toujours en manque des autres et non librement, dans son unicité, en désir des autres. Nous pensons que chaque individu constitue un tout. Son désir de rencontrer d'autres « tout » n'exprime que sa liberté et non une espèce de déterminisme grégaire.

Le mouvement abolitionniste n'est pas un mouvement militant, nous n'avons aucune cause à défendre, pas plus celle des prisonniers qu'une autre. Nous ne luttons ni pour eux ni même avec eux, mais pour nous. Nous ne sommes pas des humanistes ni des gens de gauche, nous ne désirons pas œuvrer pour une prison plus humaine. La prison n'est notre affaire (et encore ! n'est qu'une partie de notre affaire) que lorsque nous sommes emprisonnés. Certains d'entre nous, abolitionnistes, le sont aujourd'hui mais chacun, là où il se trouve, lutte contre son enfermement et contre une organisation sociale qui logiquement ne peut mener qu'à la punition, à l'élimination. Il découle de cela que nous ne sommes pas des « relais extérieurs » qui, par exemple, se mettraient au service des détenus pour faire circuler l'information. Nous ne

voulons actuellement, détenus ou non, que notre liberté individuelle. Si j'étais à la place des détenus, je me battrais peut-être pour un mieux-être en prison mais je suis à ma place, en ce moment dehors, et c'est de dehors que je parle. (En l'occurrence, quand je dis nous, je sais que ne se reconnaissent dans ce nous que les détenus et les non-détenus abolitionnistes, c'est-à-dire un très petit nombre d'individus.)

Nous ne supportons pas d'être enfermées ni en prison ni ailleurs. Nous ne supportons pas qu'on nous prive de liberté. La prison n'est pas pour nous qui sommes à l'extérieur une quelconque menace, elle est ce qui nous fait mal, pas seulement parce qu'elle est le symbole de tous nos enfermements, mais l'aboutissement réel d'une logique insupportable de la normalisation.

Les individus sont jugés non conformes (coupables) ou conformes (innocentes) mais, de toute façon, jugés. Nous disons que si nous acceptons de passer sous la toise, nous nous dépossédons de notre jugement, de notre pensée, de notre être. Le partage tragique entre innocents et coupables, conformes au système ou non conformes, détruit chacun de nous. Tout ce qui renforce cette coupure nous est antagonique, c'est pourquoi nous ne saurions nous sentir concernés par les luttes réformistes visant à créer des prisons moins pénibles. Pour nous, abolitionnistes de l'intérieur et abolitionnistes de l'extérieur, c'est l'idée de prison, et celle de jugement, qui nous empêchent de respirer. Nous savons qu'il y a des prisonniers qui cherchent à aménager la société de telle sorte que ses sanctions soient « acceptables », ceux-là sont nos ennemies comme tous celles qui veulent à toute force nous contraindre à une vie que nous ne pouvons faire nôtre.

La prison est un angle d'attaque idéal contre notre propre enfermement individuel. Nous nous reconnaissons dans le refus des détenus quand ils se révoltent précisément contre l'enfermement. Parce que dehors, nous savons que nous sommes incarcérés entre des murs de contrainte. Mais nous ne pouvons reprendre à notre compte toute révolte visant à reconduire dans la prison les rapports sociaux qui y manqueraient encore car, contrairement à une idée très répandue, la prison socialise les détenus autant qu'elle le peut (respect des hiérarchies, type de loisirs autorisés, chantage au travail, privation et privatisation des rapports interindividuels, etc.). La prison n'est pas du tout une maladie de notre société, elle n'a rien de monstrueux : elle est le comble de la société, le comble de toute société, de toute organisation communautaire des rapports sociaux. Les médias, la police, la justice mais

aussi l'éducation, la morale, la culture, tout vise à maintenir de force la cohésion de l'ensemble. La sanction pénale est nécessaire à l'ordre, l'ordre à la société. On ne pourra jamais concevoir une société sans ordre et l'ordre sans sanction pénale. Nous avons tous si bien intériorisé cela, renforçant les grilles et guillotines de notre cerveau jusqu'à en devenir déments d'angoisse, que l'État exerce sa tutelle sur nous tout « naturellement » parce que, en réalité, nous sommes « irresponsables ». Mais l'État n'est qu'une machine au service de plus terrifiant que lui : derrière l'État une volonté, une volonté humaine. L'homme est là avec ses lois. À bas l'homme.

Nous sommes des hommes qui nous dressons contre l'homme. Cet animal vit en société. En sommes-nous heureux ?

CONTRE LE DROIT

Nous voulons l'abolition de la justice. Cela signifie-t-il l'abolition du droit donc de toute société ? Car assurément les lois sont indispensables à la vie en société. Personne ne peut en douter, nous non plus.

Le droit garantit les droits de chacun. Il interdit ou autorise mais de toute façon il est imposé de l'extérieur. Parler d'un droit intérieur n'aurait aucun sens.

Les membres d'une société quelle qu'elle soit, bourgeoise, socialiste, communiste, anarchiste ou autre, ont des intérêts communs à défendre, ils ont à envisager une réponse commune à tout ce qui peut la menacer, ils se doivent de considérer en commun la question des ennemis extérieurs et de la guerre ou des ennemis intérieurs et de la délinquance. D'un point de vue sociétaire ou communautaire, la logique exige une défense organisée, un jugement partagé par l'ensemble, une sanction. Certains estiment que la justice ne sera pas une bonne justice tant qu'elle restera séparée du peuple, ils veulent une justice qui soit l'émanation de la communauté. Nous estimons pour notre part que notre jugement ne peut rester qu'individuel; quand bien même le jugement de plusieurs individus sur tel événement serait unanime, il ne serait pas communautaire et ne saurait être généralisé. Au contraire, un jugement qui s'impose comme étant celui de l'ensemble de la communauté a pour particularité de ne plus appartenir à personne.

En disant « nous avons tous les droits », les abolitionnistes abolissent le droit car chacun est pour lui-même son unique référence. S'il y a des actes que nous ne faisons pas, c'est que nous ne voulons pas les faire. C'est tout. Interdire le viol n'offre aucun intérêt pour personne. En revanche, chacun trouvera sans doute intéressant de réfléchir aux moyens de n'être ni violeur ni violé. Reconnaître que tout le monde a le droit de me violer ou de me hacher en morceaux exprime la conscience que j'ai de ne pouvoir être aucunement protégée par le droit. Il est aussi aberrant de dire « si tuer était permis, tout le monde tuerait » que de dire « puisque le meurtre est interdit, je ne serai pas tué ». Nous nous sentons en sécurité avec ceux en qui nous avons confiance et aucune loi au monde ne changera cela. Nous ne pouvons présenter de l'intérêt les uns par rapport aux autres que si nous avons un minimum de discernement ; nous avons besoin de repenser les choses à partir de soi.

La définition de la loi est : « Règle impérative imposée à l'homme de l'extérieur. » C'est bien parce qu'elle nous est extérieure que nous refusons toute loi, y compris bien entendu la loi du plus fort : nous nous opposons à la force tant que cette force veut nous contraindre. Inutile donc de revenir sur le fait que la délinquance, en tant que telle, n'est porteuse d'aucun de nos espoirs ; concurrence, machisme, racket, sont des lois que nous combattons, d'autant que la société les considère bien comme siennes, ne condamnant le criminel, comme l'a très bien montré Thierry Lévy dans son livre *Le Crime en toute humanité*, que parce qu'il n'est pas à la hauteur du crime dont elle se repaît. Il est vrai que, pour sa survie, la société ne peut qu'intégrer toute velléité individuelle de passer au travers de ses mailles : de nommer la délinquance, d'enfermer les délinquants, de faire croire par les médias que ce qui est dangereux pour elle est dangereux pour chacun, permet au système que nous connaissons de détourner à ses fins ce qui n'est bien souvent au départ que dégoût, colère ou lassitude.

Elle colmate les brèches face à tout comportement qui s'oppose à elle et qui peut ainsi apparaître déviant ou révolutionnaire. Ce faisant, sa victoire lui redonne un nouveau dynamisme et lui permet d'élargir encore son champ d'activité. (Notre optimisme consiste à affirmer que n'est récupéré que ce qui est récupérable. L'irré récupérable est possible. Car les individus ne peuvent s'identifier totalement à la société, ils savent que c'est hors du social qu'ils

réalisent le meilleur d'eux-mêmes — par l'amitié, l'amour, l'art, la pensée géniale, etc. — et tout individu aspire à ce qui fait de lui un être unique.)

La société cherche donc à socialiser le crime par le procès puis le criminel par la prison. Elle accapare les actes de chacun, car il y a effectivement rivalité entre propriétaires : moi et la communauté à laquelle il est dit tragiquement que « j'appartiens ». Sitôt accomplis, nos actes nous échappent ; s'ils sont jugés « asociaux », ils sont punis et cela indépendamment bien sûr de l'idée qu'on pourrait se faire du bien et du mal ; sont enfermés les fous, les insoumis, les prétendus criminels. L'enfermement en prison, en camp, en hôpital n'est que l'aboutissement de cet enfermement hors de soi dont nous souffrons tous.

Nous, abolitionnistes, voulons que les individus concernés se réapproprient leurs actes, qu'ils soient ou non appelés crimes. En soi, le crime n'existe pas. S'il existe bien des circonstances douloureuses, des actes horribles qui nous sont infligés, nous ne demandons pas mieux que de chercher à les éviter en réfléchissant seul ou à quelques-uns aux moyens de se garder de toute atteinte à notre intégrité mentale ou physique. Nous constatons que le progrès est une notion absolument vide de sens, nous pensons donc qu'il faut se dégager d'un mode de pensée qui ne nous a menés qu'à des impasses. Ce n'est pas le droit mais la liberté qui peut permettre aux individus de vivre en harmonie en établissant des relations à partir d'eux-mêmes et non à partir des rapports sociaux auxquels on les oblige aujourd'hui.

Nous sommes dépossédés de tout et rendus étrangers à notre propre vie. Nous ne le supportons pas. Le mot « révolution » a été confisqué par des politiciens et nous en ferons donc l'économie, ce qui n'est pas plus mal, mais nous espérons bien que nos idées sont prises pour ce qu'elles sont : un changement concret. Ainsi, lorsque nous affirmons que nous ne reconnaissons à personne le pouvoir ni de nous juger ni de juger nos actes, nous abolissons réellement ce trop fameux consensus social qui n'est fondé que sur la remise de soi à la communauté. Les hommes n'ont jamais rompu avec cette idée qu'ils devaient renoncer à leur singularité au profit de l'espèce humaine.

Non seulement, au contraire, nous voulons nous considérer comme des êtres particuliers mais nous désirons considérer comme particulier tout être qui se veut tel. En tant qu'abolitionnistes, nous faisons en sorte que les criminels et

les autres puissent se réapproprier leurs actes parce que nous voulons vivre au milieu de gens qui pensent leur vie et ne l'abandonnent pas aux instances sociales. L'idée de société ne va pas de soi. Le mouvement abolitionniste en est un signe parmi d'autres.

Mouvement abolitionniste (France)

ANNEXE

Le texte suivant a paru sous forme de tract en octobre 1984.

D'une Société l'autre

Partisans de l'abolition des prisons, nous ne jetons pas un regard hautain sur les détenus qui mènent une grève de la faim pour l'obtention de réformes. Si nous étions à leur place, peut-être ferions-nous de même, ou peut-être nous couperions-nous un doigt... à défaut de pouvoir rompre le lien qui nous retient en ces lieux. Mais nous ne sommes pas à leur place. Nous sommes, nous, enfermés dehors, prisonniers dans la société. La liberté toujours relative qui caractérise notre mode d'enfermement nous fait bénéficier de ce que réclament les détenus : nous pouvons parler à volonté... dans la mesure où nous pouvons rencontrer d'autres individus. Nous pouvons dans les mêmes conditions téléphoner, nous réunir, avoir des rapports sexuels, etc.

Nous ne nous reconnaissons donc pas dans ces revendications, mais dans le refus qui les accompagne. Toute révolte, qu'elle soit individuelle ou collective, est nôtre. En l'occurrence, en refusant les conditions pénitentiaires de la nourriture, les détenus ont un tant soit peu modifié les rapports sociaux dans lesquels ils sont enserrés : ceux-ci partent, en petite partie, d'eux-mêmes, de leur propre volonté.

Mais un tel mouvement est ambivalent : par la revendication d'un aménagement des conditions de détention, il est aussi reconnaissance de la socialisation propre à celle-ci.

Nous ne pensons pas, en effet, que la prison ne fasse qu'isoler ceux qui la subissent. Elle les socialise tout autant. Elle est même, plus que l'école, la caserne et le lieu de travail, et quand ceux-ci ont échoué, le lieu privilégié d'imposition aux individus d'une communauté de vie. La fameuse réinsertion sociale, chère aux humanistes, s'effectue bel et bien en prison après que le délinquant s'est vu retirer la propriété de ses actes lors de son procès.

Cette socialisation est synonyme d'atomisation car elle met en rapport des individus de façon forcée et qui leur est extérieure : elle agrège les uns aux autres.

Nous appelons ainsi société, des rapports sociaux auxquels, à l'encontre de ce qui caractérise l'être humain, les individus sont tenus de s'identifier.

Si nous voulons abolir la prison, ce n'est pas qu'elle serait le chancre honteux de la société, mais parce qu'elle en est le reflet exacerbé et néanmoins fidèle. Nous voulons détruire la prison, à la fois parce que la société où nous sommes est une prison, et parce que la prison où nous ne sommes pas est une société.

Or, en prison comme en société, il ne manque pas de partisans de l'une comme de l'autre.

Des détenus « politiques » mènent une action pour être reconnus comme tels et, dans la perspective de remplacement de la société présente par une future, rempliront les prisons de leurs adversaires. Combien de « droits communs », de leur côté, indignés d'être détenus, trouvent parfaitement normal que d'autres le soient, tels les meurtriers d'enfants ? Quant à certains groupes révolutionnaires intervenant actuellement sur les prisons, s'ils n'envisagent pas forcément l'existence de lieux de détention révolutionnaires (et certains critiquent explicitement cette possibilité), conçoivent toujours le devenir d'une autre société et, dès lors, sont contraints de parler en son nom, d'analyser son possible fonctionnement et, en particulier, le sort des éventuels réfractaires à cette société (lesquels ne sauraient faire défaut).

« Que faire des délinquants ? » Cette question n'intéresse personne directement et personnellement, mais semble passionner tous ceux qui se considèrent comme membres d'une opinion publique, fût-elle révolutionnaire. C'est ce point de vue général, extérieur aux rapports particuliers que nouent et dénouent les individus, qui constitue la justice, toute justice. Les conflits ne sont pas appréhendés par ceux qui les vivent, mais par l'instance que délègue la société, elle-même instance suprême.

Dès lors on peut vouloir abolir la justice comme instance séparée et la prison comme sa conséquence, tels la plupart des anarchistes à la suite de Bakounine, et conserver néanmoins un jugement qui serait directement celui de la société et un mode d'enfermement qui serait l'exclusion de celle-ci (Bakounine, *La Liberté*, éditions J.-J. Pauvert). Plus sympathique, certes, apparaît la position suivante : « S'il s'agit de détruire les prisons pour les reconstruire plus aérées, que l'on ne compte pas sur nous. Nous serons

toujours du côté du réfractaire [...]. Mais s'il s'agit de remplacer la prison par une mise à l'écart plus radicale encore, que l'on ne compte pas davantage sur nous » (*La Banquise* n° 1, « Pour un monde sans morale »). Mais cette prise de position reconnaît implicitement que d'autres se chargeront de la répression parce qu'elle répond à la même question : face à des conflits, que peut faire, non pas Pierre, Anne ou Jacques qui les vit, mais la société qui les gère ?

Et il est pour le moins inquiétant de lire dans *Prisonniers de la démocratie* n° 1 : « La constitution d'une association communiste qui traverse les murs des prisons présuppose cependant une condition subjective indispensable : la critique et le dépassement de la révolte purement nihiliste et *individualiste* contre le capital qu'est la délinquance. Une révolte (*individuelle*) qui n'est pas tout à la fois orientée, transfigurée et radicalisée par le projet, l'amour et la poésie de la communauté humaine universelle ne peut qu'être sans issue positive » (souligné dans le texte).

Quelle que soit l'intention contraire de ses auteurs, la logique du point de vue sociétaire ou communautaire appelle le jugement et l'enfermement.

Qui veut la société touchera en prime la prison, sous une forme ou une autre. Il va de soi que, pour notre part, nous ne souhaitons celle-ci à personne, pas même à ses partisans.

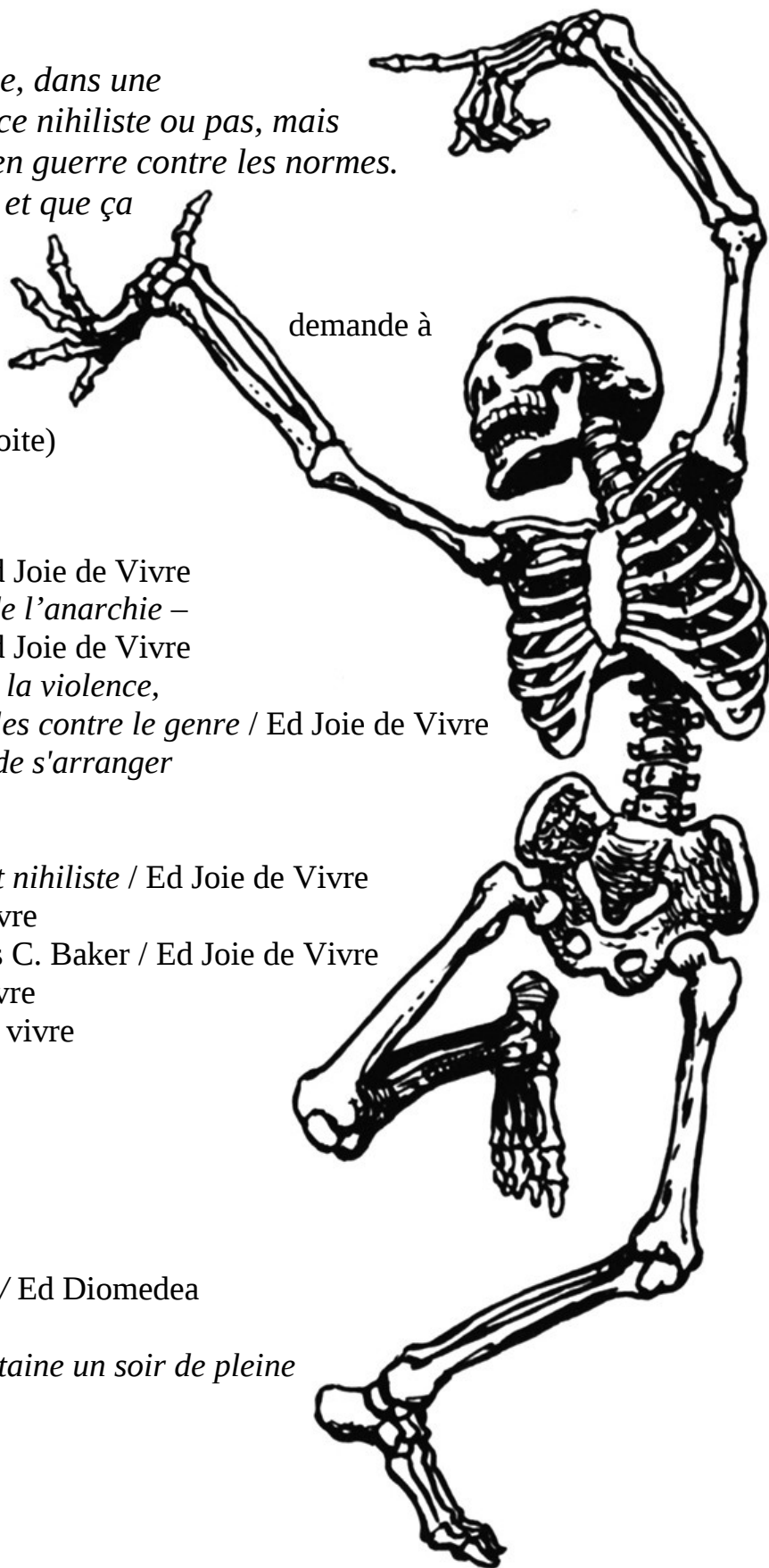
Des abolitionnistes

P.-S. La seule revendication des détenus dans laquelle nous, enfermés dans la société, nous reconnaissons, est celle du regroupement libre, selon affinités, pour ceux qui le désirent. C'est aussi la seule dont la satisfaction ne puisse être *octroyée*.

TENDRESSE ET VANDALISME

... on diffuse tout ce qui nous touche, dans une projectualité individualiste, tendance nihiliste ou pas, mais résolument anarchiste, anti civ, et en guerre contre les normes. On aime le conflit, quand ça gratte et que ça fait débattre.

Liste des brochures disponibles sur [joiedevivre](http://joiedevivre.org) (a) riseup.net ou sur attaque.noblogs.org (rubrique Tendresse et Vandalisme en haut à droite)



demande à

- * *Le Soleil se lève toujours* –
Conspiration des cellules de Feu / Ed Joie de Vivre
- * *Communisation : le déclin sénile de l'anarchie* –
Conspiration des cellules de Feu / Ed Joie de Vivre
- * *Dangerous Space : Résistance par la violence, autodéfense et luttes insurrectionnelles contre le genre* / Ed Joie de Vivre
- * *J'ai pété une case et s'est pas prêt de s'arranger*
- * *J'ai perdu tout espoir*
- * *Nous ne voulons plus attendre*
- * *Pour un antisépisme anarchiste et nihiliste* / Ed Joie de Vivre
- * *Œillères solidaires* / Ed Joie de Vivre
- * *L'abolition de la prison* – Discours C. Baker / Ed Joie de Vivre
- * *Tout ce qui gronde* / Ed Joie de Vivre
- * *Les frères de la forêts* / Ed Joie de Vivre

En version papier uniquement

- * *Histoire des peuples des forêts*
- * *Cauchemar technologique 1 & 2* / Ed Diomedea
- * *Des singes pas des savants*
- * *Comme un loup garou en quarantaine un soir de pleine lune*
- * *Au dixième coup le ciel trembla*
- * *Petit conte contre le monde*

« Que faire des criminels ? » est une question criminelle, une question qui perpétue le piège dans lequel nous ne voulons pas tomber, ce piège consistant à nier l'individu de siècle en siècle.